





LE SERMAGEOIS

n° 130





Bulletín d'informations municipales Octobre 2021

Sommaire

- Mot du maire
- Vie municipale
- Solidarité paysan
- Accompagnement numérique
- Infos jeunesse
- Budget participatif
- Travaux sermageois

- Bibliothèque
- A Notre dame de La Salette
- Où est-ce?
- Ronde des Arts
- Sermages en fêtes
- Vie communale
- Territoire Zéro Chômeur

- Sud Morvan en Scènes
- C.C. Bazois Loire Morvan
- Contacter la gendarmerie
- Victime / témoin de violence
- Agenda
- Joies, peines, annonces
- Pour se distraire



Le CCAS de Sermages

A votre service!

Le Centre Communal d'Action Sociale de Sermages se met à votre disposition. Il propose divers services et peut s'adapter en fonction des demandes

<u>Les tarifs sont les suivants</u> : Jardinage :

- sans matériel : 15€/heure
- avec matériel : 19€/heure
- avec gros matériel (tracteur) : 60€/heure Informations et inscriptions en mairie.

<u>Déchetterie</u>

(03.86.30.77.66 et 03.86.30.60.38)



Déchetterie

(03.86.30.77.66 et 03.86.30.60.38)

Du Lundi au Vendredi : 13h30/17h30 Le Samedi 8h/12h et 13h30/17h30

Gratuit pour les particuliers avec un véhicule léger. Payant pour les véhicules plus importants et les professionnels, par redevance selon le type de

véhicule:

remorque/utilitaire : 5 €, fourgon : 9 €, camion 13 €.

Location de la salle socioculturelle de SERMAGES

Pour toute réservation ou information, contactez la mairie au 03.86.84.24.21

	1 demi- journée (6 heures)	1 journée (Du lundi au vendredi de 8h à 22h)	2 journées consécutives
Habitants de la commune	100€	150 €	230 €
Habitants hors commune	100€	200 €	300 €
Forfait cuisine	20 €	30€	50€
Chauffage	Chauffage 20€		50€

Bibliothèque de Sermages

Tous les vendredis

de 17h30 à 18h30



dans les locaux

de l'ancienne école

Résogardes 23237

Pharmacies de garde :

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le 3237, puis tapez, à la demande, votre code postal. Vous serez alors mis en relation directement avec la pharmacie de garde.



Garde des médecins

Pour connaître les médecins d

aarde, composez le 15

Dr DOMART 3 03.86.84.27.04

Or LAMBOURG 🎏 03.86.84.22.61

PERMANENCES

Lundi de 13h30 à 18h00

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h



Samedi de 11h à 12h

avec Mme le Maire

ou ses adjoints

LE MOT DU MAIRE

En ce 30 juillet 2021, la famille GIRARD fut, de nouveau, endeuillée avec la disparition d'une figure sermageoise. Guy, le cadet d'une grande fratrie composée de sept frères et sœurs s'en est allé.

Après avoir rencontré Bénita au début des années 60, trois enfants naquirent de leur union. C'est dans les Vosges que la famille s'installa en 1976. Son métier dans une usine de fabrication de meubles ne fut pas facile, mais la passion pour la pêche et la chasse prévalu, passions que Guy aura transmises à ses trois petits fils. Depuis le début des années 2000, Bénita et Guy étaient en retraite à Sermages et avaient la joie d'être grands-parents d'Emma et Arthur.

Nous présentons toutes nos sincères condoléances à toute la famille GIRARD et saluons le soutien inconditionnel de Bénita à son époux.

Puis, notre commune s'est à nouveau endeuillée le 1er août 2021. Philippe MARCEAU, que beaucoup de sermageois ont connu, s'est éteint dans sa 62ème année, le cœur usé par 18 ans de dialyse. Avec Marie-Claire, son épouse, et Pauline, sa fille, ils ont participé à de nombreuses activités au comité des fêtes, il y a quelques années lorsqu'ils habitaient à l'Arbre Morin.

Nous adressons toutes nos sincères condoléances à toute sa famille.

Christiane LORIOT nous quittait le 15 août 2021, elle laisse le souvenir d'une femme douce, ne faisant pas de bruit, calme et toujours avec un sourire pour vous accueillir. Elle adorait les voyages, elle a découvert la France avec son mari en tandem, en moto, puis en sidecar et enfin en voiture.

Elle aimait partager tous les anniversaires de ses enfants, petits et arrières petits-enfants. C'était une grandmère très chaleureuse. Nous n'oublierons pas que Christiane LORIOT fut secrétaire de mairie à Sermages. Nous adressons toutes nos sincères condoléances à toute sa famille et un immense merci à Mme Anne-Marie

VOLCKMANN et à Mme Claude SAULAY pour leur dévouement auprès de Christiane.

Bienvenue à Laure et Patrick MARTIN, domiciliés à Saint-Hilaire en Morvan, sans jamais trop quitter Sermages, et qui ont décidé de s'installer pour leur retraite au Bourguérault.

Bienvenue à Alfred BUEB qui nous vient d'Alsace et qui a élu domicile à la Grange THIRAULT.

Trois bambins ont fait leur rentrée en maternelle cette année, un article leur est consacré.

Nous souhaitons tous nos vœux de réussite à Julien PAUCHARD pour la création de sa société SARL PAUCHARD Julien – Couverture à Villacot.

Les festivités prévues par "la ronde des arts en Morvan" n'ont pas toutes pu avoir lieu. La mise en place du pass sanitaire est venue perturber les élans. Heureusement, l'exposition à l'église a été maintenue. Un grand merci à tous les protagonistes.

Madame FIZAILNE Véronique a eu la gentillesse de nous donner des cartes postales anciennes de Sermages. L'une d'entre elles nous a inspiré un jeu que vous découvrirez en page intérieure.

Nous renouons, petit à petit, avec nos associations. Le comité des fêtes organisera le Noël des enfants en présentiel le 19 décembre. L'association SMS a repris ses veillées depuis le 30 septembre.

L'association "A Notre Dame de la Salette" a organisé son pèlerinage le 19 septembre dernier.

19 septembre 1846 - 19 septembre 2021, la paroisse Saint-Paul au cœur de la Nièvre a fêté le 175ème anniversaire de l'apparition de Notre Dame dans les alpages de la Salette.

Entre deux gouttes, et l'expression n'est pas vaine, en ce 175ème anniversaire, les membres de l'association, avec Guy MONTARON en tête, ont mis du cœur à l'ouvrage pour accueillir les pèlerins. Un grand merci pour leur courage lors du nettoyage de l'église, un grand merci aux généreux donateurs et à tous les bienfaiteurs pour les délicieux mets du vin d'honneur. Un merci tout particulier à Christophe ROBERT pour le prêt, très apprécié, de sa grange.

Le Téléthon se déroulera les 3 et 4 décembre. Venez nous retrouver place du Champ de Foire à MOULINS-ENGILBERT le samedi 4 décembre, soupes et confitures seront au rendez-vous. Un grand merci aux cueilleurs, Fanny COLLIN, Madeleine et Guy MONTARON et mille mercis à Marie-Claude RICCI pour la gestion des très nombreuses courgettes et à Hervé ROY pour la gestion des pommes de terre.

VIE MUNICIPALE

COMPTE RENDU REUNION du 29 Septembre 2021

Date de Convocation : 20 Septembre 2021

Présents: Dominique STRIESKA, Alain COLLIN, Jean-Pierre CORDIER, Lisa ADAMKIEWICZ, Fanny COURTHAUDON, Lydie COURAULT KLEIN, Olivier BICHON, Régis GRANDJEAN, Jean-Noël BERNARD, Emmanuel GRIMOND.

Excusée: Annick NOVAK procuration à Dominique STRIESKA.

Secrétaire de séance : Fanny COURTHAUDON

Le procès-verbal de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

* Adressage :

Jean-Pierre CORDIER donne un compte rendu des travaux réalisés, et apporte des précisons sur la dénomination de certaines voies. L'ensemble du conseil municipal a reçu le relevé des voies et la numérotation, avant la séance, pour lecture, aucune objection n'est présentée. Lydie KLEIN s'est chargée de préparer le publipostage qui permettra d'envoyer une lettre d'information à chaque administré.

Madame le Maire a demandé de délibérer sur ce dossier, le conseil municipal s'est prononcé favorablement, à l'unanimité.

* Affectation de la Dotation Cantonale d'Equipement (DCE) 2021 :

Madame le Maire informe le conseil municipal que la DCE 2021, d'un montant de 3 818.00 € sera allouée à la commune. Le conseil municipal propose d'affecter cette somme aux travaux de réfection du logement de la mairie.

* Entretien des espaces verts par les locataires :

Madame le Maire soumet au conseil l'entretien des espaces verts par les locataires. Elle indique qu'une personne locataire a fait part de son mécontentement suite à l'intervention des employés municipaux pour l'entretien de son espace vert. Après une large discussion il est convenu d'adresser un courrier à tous les locataires rappelant que cet entretien leur incombe.

* Motion de la Fédération des Communes Forestières :

Madame le Maire fait part de la motion de la Fédération des Communes Forestières qui s'élève contre les décisions du Gouvernement qui met à la charge des communes forestières le financement de l'Office National des Forêts. Ce qui va entrainer une impact considérable sur les budgets des communes, et le risque de dégradation du service public forestier en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur contrat Etat-ONF. Le conseil municipal s'est prononcé en faveur de cette motion en soutien aux communes concernées.

* Projet de Travaux 2022 :

Madame le Maire indique que l'Association Notre Dame de la Salette a reçu de nombreux dons pour l'église. Elle serait prête à verser, en 2022, la somme de 7 000.00 € à la Commune pour des travaux à réaliser sur l'église. Il serait nécessaire de prévoir des travaux sur la façade dégradée côté porte d'entrée et sur le mur de la sacristie. Le conseil municipal décide d'inscrire ces travaux sur le budget 2022.

Bibliothèque : Jean-Pierre CORDIER a réalisé une étude et a demandé des devis pour la rénovation de la bibliothèque qui comprendrait :

- la pose d'un faux plafond
- retirer la partie cuisine et modifier la partie sanitaires avec installation d'une kitchenette
- réaménager et rendre plus fonctionnel l'espace lecture.

Ce dossier sera revu avec les devis pour inscription au budget 2022.

VIE MUNICIPALE

* Questions diverses:

- Croix face à la Mairie : la propriétaire, Madame de MASSON D'AUTUME, a donné son accord pour la réfection qui sera faite à moindre frais.
- Ciel Etoilé : le Parc Naturel Régional du Morvan élabore sa candidature au label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » mentionné dans la Charte 2035. Il souhaite associer les Communes au maillage d'une offre d'accueil en site, équipement, animations d'observations astronomiques. Le conseil municipal est d'accord pour soutenir cette action.
- Information Convention Quadripartite avec la Gendarmerie : Madame le Maire a fait part de cette convention qui a pour objet de renforcer les liens entre les élus et les gendarmes afin de permettre aux gendarmes de produire toujours plus de sécurité, dans tous les territoires.
- Carrière de l'Escame : Madame le Maire a assisté à une réunion en visio concernant le devenir du site de l'Escame et a donné un compte rendu.
- Logement Mairie : Jean-Pierre CORDIER a fait part des travaux prévus qui seront réalisés d'ici la fin d'année.
- Lydie KLEIN et Emmanuel GRIMOND ont fait part du projet de travaux par le SIAEP de la DRAGNE pour le remplacement de la conduite d'eau sur deux parties : une portion sur la Route Départementale et une autre portion devant la mairie. Des travaux de mise aux normes de l'évacuation de crues sont en cours sur le barrage de Rangère.
- Lisa ADAMKIEWICZ a fait part des problèmes avec les transports scolaires, notamment le jour de la rentrée où le véhicule prévu pour effectuer le retour était d'une capacité inférieure au nombre d'élèves à transporter.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22 heures 20.

Infos diverses

A la demande de la Gendarmerie, nous vous indiquons que faire un feu dans son jardin est formellement interdit depuis le 29 novembre 2011 et la circulaire interministérielle.

Il est interdit de bruler les déchets verts, herbes, branchages, feuilles... Cette règle a été établie pour deux raisons : l'odeur de la combustion est gênante pour le voisinage et les risques pour la santé de vos voisins sont sérieux. En effet, la combustion des déchets verts entraîne une fumée contenant des hydrocarbures et de composés chimiques comme les furanes et les dioxines qui sont nocives quand elles sont inhalées.

Solidarité paysan



vous accompagne.

qui se mobilise et

Solidarité P

Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne

bourgogne@solidaritepaysans.org

Annick Gerard - 1 route de Meloisey - 21190 Mavilly Mandelot 03 80 26 09 85 / annick.m@dbmail.co

soutien de l'association était décisif dans

mes démarches auprès de la banque.»

« Au départ, j'étais réticente à étaler mes problèmes. Mais j'ai vite compris que le

« Avant j'avais une situation financière

saine, je n'aurais jamais pense tomber dans cet engrenage. »

« Avec Solidarité Paysans, je me

suis senti en confiance. »

Pierre Delobbe - Chavance - 58110 Achun 06 70 44 48 51 / p.delobbe@orange.fr

Christine Koenig-Maury Route de Lucenay – 71540 Cordesse 07 82 76 01 14 / Christine@potager.org

n'aient pas d'intérêt dans ma situation. »

a été important c'est que les bénévoles

« Le soutien c'est surtout moral. Ce qui

Jean Gobier - 37, Montpolet - 89630 Saint Léger Vauban 09 66 90 28 32 / Jean gobier@gmail.com















https://solidaritepaysans.org/solidarite-paysansbourgogne-franche-comte/bourgogne

Pour plus d'Infos:

www.solidaritepaysans.org

Solidarité paysan

bénévoles et de salariés expériment

disposition pour : se met à votre

vous soutenir et vous renseigner. Vous écouter, vous orienter,

le respect

d'accompagnement des agriculteurs confrontés

à des difficultés

un réseau national

c'est...

de défense et

- de vos choix

- de votre projet



au service des agriculteurs

accompagnées chaque année 1'agriculteurs

Faire appel à Solidarité Paysans Il est toujours temps de le faire! est une démarche personnelle.

Agir avec vous

- → démarches administratives
- → rencontres avec vos créanciers
- → procédures judiciaires
- → arrêt d'activité
- → relations avec vos associés et partenaires..

Accompagnement numérique

Le Département et la Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan, par l'intermédiaire de France Service, mettent à disposition des habitants des territoires alentours de Moulins Engilbert un nouveau conseiller numérique.

Il s'agit de Arnaud BOURSILLON dont la mission consiste à réduire la fracture numérique et apporter un soutien personnalisé ou en petits groupes aux administrés. Ce service gratuit, permettra à tous d'avoir accès à des conseils précis sur l'utilisation du numérique au quotidien : Administratif, gestion de mail, traitement de texte, sécurité sur Internet et autres.

Contacts: France Service: 03 86 84 30 96 ou Amaud Boursillon: 06 74 85 68 69

L'offre de services du conseiller numérique



En tant qu'usager, le conseiller numérique m'aide prioritairement à :



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.).



Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.



Envoyer, recovoir, gérer mes courriels.



Apprendre les bases du traitement de texte.



installer et utiliser des applis utilies sur mon smartphone.



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus numériques.

En tant qu'usager, le conseiller numérique peut aussi m'accompagner si :



Découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur mes outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.).





Accompagnement numérique

En tant qu'usager, le conseiller numérique peut aussi m'accompagner si :









Je suis une TPE/PME

Créer et utiliser les espaces personnels des grands services publics (France Connect).

> Je souhaite étre
> accompagné pour mes démarches administratives.

Je souhalte mieux référencer/promouvoir mon activité professionnelle en ligne. Je veux comprendre ce que le numérique peut apporte r à mon activité.

Comment accompagner l'usager ?



Répondre et informer l'usager.



Présenter à l'usager les services et dispositifs disponibles.



Accompagner l'usager individuellement.



Animer un atelier thématique.



Rediriger l'usager vers d'autres structures.



Conclure des mandats avec Aldants Connect.



Infos jeunesse

Bonjour,

La rentrée des classes de Lily et Lyla s'est bien passée, même si la séparation n'a pas été des plus faciles, autant pour les filles que pour maman.

Et je tiens à remercier Madame la mairesse de Sermages qui m'a emmenée pour que je puisse assister à la rentrée scolaire de mes filles.

La maman de Lily et Lyla





Cette année, j'ai fait ma première rentrée en maternelle à Moulins Engilbert, je retrouve mon grand frère Jules dans la cour pendant la récréation.

Je suis content je fais plein d'activités comme de la peinture, de la pâte à modeler en classe et de la draisienne et du toboggan dans la cour.

J'adore l'école !!!

Théo B.

Budget participatif

Une nouvelle fois, vous pouvez voter pour un ou plusieurs budgets participatifs nivernais. En effet, le Département propose de voter pour des projets qui vous ressemblent et vous rassemblent.

Chacun des 17 cantons aura au moins un projet élu, et le Département subventionnera 80% du montant total TTC du projet déposé.

Vous avez jusqu'au 31 octobre 2021 pour voter :

- sur internet, www.budgetparticipatifnivernais.fr
- dans les bureaux de vote, les mairies et les collèges du département.

Le dépouillement et la proclamation des projets lauréats auront lieu début décembre. Le bénéficiaire de la subvention aura, lui, jusqu'au 31 décembre 2022 pour réaliser le projet.

Travaux sermageois

VOIRIE 2021

Les travaux de voiries prévus au budget de la communauté de communes ont été réalisés en fin d'été 2021.

Il s'agissait de terminer le deuxième tronçon du chemin du Champ Cognard.

En 2022, c'est le chemin de la Grange Montée qui bénéficiera d'une réfection.



Par ailleurs, pour information, les grilles du portail du cimetière ont été démontées, début octobre, pour être restaurées. A priori, cette restauration devrait durer 3 semaines.

Bibliothèque

Hello lecteurs et lectrices Sermageois,

Notre campagne se pare de ses belles couleurs d'automne. Le soleil se fait plus discret, les jours raccourcissent. Les matinées et les soirées se font plus fraîches, les châtaignes commencent à tomber. On sent poindre doucement l'hiver.

Alors la lecture va devenir un moment privilégié de vos journées et de vos soirées auprès du feu.

Nous avons été présentes presque tout l'été Maryse et moi pour vous recevoir de la manière habituelle qui, nous l'espérons, plaît à nos lecteurs et lectrices.

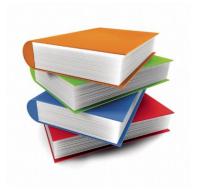
Nous avons quand même pas mal de livres, de quoi satisfaire vos goûts.

Le Bibliobus nous a enfin ramené une centaine de nouveaux ouvrages. C'est peu, mais avec ce que nous avons en stock, et les dons divers que nous avons eus, nous arrivons à alimenter nos « bouquinovores ».

Nous remercions Madame PERRIER pour les nombreux livres qu'elle nous a gentiment offerts.

Nous vous attendons nombreux à notre charmante petite bibliothèque de village, tout en respectant les gestes barrière en vigueur.

A très bientôt.



Maryse et Fanfan les « book sister's. »

A Notre Dame de La Salette de Sermages

Pèlerinage à Notre Dame de La Salette

Dans le dernier Sermageois nous vous convions à « une journée exceptionnelle », elle fut très bien arrosée. Après tous les tracas pour organiser une manifestation en période covid, nous pensions qu'avec le contrôle du pass sanitaire, la déclaration et l'autorisation de la préfecture nous pourrions vivre un moment exceptionnel. C'était sans compter avec la météo et il a fallu le courage et la persévérance des Salettins pour marcher sous une pluie battante jusqu'au calvaire des Chaumes pour la bénédiction, par le père Guy Lucien Foumboulou, de la croix restaurée.



Les paroissiens découvraient une église accueillante, parée de fleurs naturelles dans la chapelle mais aussi dans la nef, la pluie a fait oublier les traditionnelles fleurs en crépon.

Je tiens à remercier les personnes qui ont fourni des bouquets et des plantes et tous les bénévoles pour le ménage, l'installation des chaises et des bancs tournés vers la chapelle Notre Dame de La Salette.



Jusqu'aux années 60 le pèlerinage avait lieu le 19 septembre, on ne travaillait pas à Sermages ce jour-là, puis la rentrée scolaire est passée du premier octobre à mi-septembre et le pèlerinage a lieu un dimanche proche du 19. Cette année le 19 est un dimanche comme il y a 50 ans ou le journal du centre relatait : « Deux messes furent célébrées le matin, le soir après les vêpres s'ordonnança la procession. Le cortège, fort de 200 à 300 personnes se rendit au calvaire des Chaumes en bordure de la route de Maux » et il ne pleuvait pas!



De retour, les participants étaient invités par l'association « A Notre Dame de La Salette de Sermages » à un vin d'honneur. Je tiens à remercier Maître Robert Christophe pour le prêt de sa grange, très appréciée, qui nous a permis de rester près de l'Eglise.

Je remercie la paroisse St Paul au cœur de la Nièvre, en particulier le Père Guy Lucien Foumboulou et la chorale qui a bien animé la cérémonie.

Je remercie tous les bénévoles et membres de l'association pour l'installation des tables, des tonnelles, pour la préparation et le don des petits fours et des boissons.

Guy Montaron

A Notre Dame de La Salette de Sermages

Compte rendu de l'Assemblée Générale

L'assemblée générale de notre association s'est tenue en présentiel le 4 août 2021 après beaucoup d'hésitations et de reports de date. La précédente avait lieu le 11 mars 2020 juste avant le confinement avec plein de projets que nous avons annulés. 18 mois d'inaction et le rapport d'activités est vite dressé. La participation à la brocante de Sermages permet de couvrir nos frais d'assurance. Nous ne pouvons pas nous plaindre, les donateurs ne nous ont pas oubliés et nous les en remercions, nos finances nous permettent d'envisager le soutien aux travaux de l'Eglise que la commune de Sermages envisage pour l'année 2022.

Les 15 membres actifs présents ou représentés ont procédé à la réélection de 3 membres du conseil d'administration, le nouveau bureau a pris ses fonctions et espère de nouvelles adhésions.

Nouveau bureau : Président d'honneur Dominique Strieska

Président Guy Montaron
Vice-président Marguerite Collin
Trésorier Roger Boulin
Secrétaire Paule Coupain

Membres du conseil : Colette et Didier Blond, Simone Gauthier, Annie Josse, Elisabeth Josse, Céline Martin, Madeleine Montaron, Anne Marie Volckmann

Association : A Notre Dame de La Salette – mairie de Sermages –Le Bourg 58290 Sermages

Tél: 06 82 44 88 48

Page facebook: https://www.facebook.com/nds.sermages/

Où est-ce?



RETOUR DANS LE PASSÉ

Mme FIZAILNE Véronique a eu la gentillesse d'offrir huit cartes postales anciennes sur Sermages, dont plusieurs nous étaient totalement inconnues.

L'une d'elles, ci-contre, a particulièrement retenu notre attention. Et beaucoup ont dit "mais quelle est cette bâtisse?"

Aussi, nous est-il venu l'idée de faire un jeu avec cette énigme : "quelle est la légende de cette carte postale ?"

A l'intérieur de ce sermageois, vous trouverez un bulletin réponse qui vous permettra de participer à ce jeu. Après tirage au sort, le gagnant recevra, en cadeau, de succulents pots de confiture.

Le coupon réponse est à déposer en mairie. Clôture du jeu le 3 décembre.

Ronde des Arts en Morvan

Désigné par l'association "La Ronde des Arts en Morvan", le village de SERMAGES était l'un des 4 villages d'artistes de ce festival 2021.

L'exposition artistique s'est déroulée du 26 juillet au 1er août à l'Eglise Saint-Pierre.

Le Groupe d'émulation artistique nivernais était présent avec ses représentants :

Françoise ROBERT : pastel Yolande BRENAS : aquarelle Nicole SAUMET : huiles, aquarelle

Henri PERCEAU: huiles.

Nous tenons à remercier, Madeleine et Guy MONTARON pour leur implication au-delà de la préparation et du rangement de l'Eglise, mais aussi pour la tenue de nombreuses permanences et pour les précieuses visites guidées quelquefois inopinées.

Merci à tous les bénévoles pour la tenue des permanences : Anne-Marie VOLCKMANN, Annick NOVACK, Bernadette MONTARON, Paule COUPAIN, Sylvie BOUCHER, Lydie KLEIN, Céline MARTIN, Sandrine HAROU, Nadège ROUSSEAU, Fanny COURTHAUDON, Daniel BONNET et Alain COLLIN.

Hélas, l'actualité sanitaire nous a privés du concert de musique bretonne du Duo Menguy Le Pennec du mercredi 28 juillet et du marché de producteurs et créateurs locaux du vendredi 30 juillet. Néanmoins, les visiteurs ont été ravis de l'exposition comme ils l'ont témoigné sur le livre d'or.

Rendez-vous en 2022 pour de nouvelles découvertes artistiques.









Sermages en fête

Sermabroc

Masqués et chaudement vêtus, les téméraires exposants de notre brocante du 4 juillet étaient au rendez-vous. Certes, entre les inscriptions et les présents, il en manquait à l'appel.

Timides, les visiteurs se sont faits rares jusqu'en fin de matinée. Néanmoins, la pause déjeunée a permis de réunir nombre de demivisages si longtemps confinés. On entendait par-ci par-là : "ça y est, on a retrouvé le chemin de Sermages!" exprimant ainsi, le plaisir de partager, à nouveau, de bons moments de convivialité.

Les droits de place étaient de 180 € au profit de la commune.

Le bénéfice de cette manifestation était de 479.20 € au profit du CCAS.

Un grand merci à tous les membres du CCAS et à tous les bénévoles pour leur implication et pour l'organisation de cette journée, sans oublier Sylvie Mouron aux frites! Rendez-vous à l'année prochaine!





A vos sillons!

Baignée par une chaleur estivale, l'après-midi du samedi 11 septembre aux "Millarys" s'est déroulée sous les meilleurs auspices à l'occasion du concours cantonal de labour.

Accueillis sur les terres de Gaël DUVERNOY; Monique DUVERNOY, Marie-Claude et Alain GUINOT ont entouré, avec bienveillance, les Jeunes Agriculteurs du cercle cantonal de Moulins-Engilbert.

Le lauréat d'un concours de labour a pour but d'obtenir les honneurs du jury en effectuant un labour présentant des sillons bien réguliers, bien retournés et visibles sur toute la longueur.

L'aspect du labour doit être à relief arrondi, à émiettement régulier, sans grosse motte et sans crevasse afin de pouvoir présenter un travail favorisant la réalisation d'un bon lit de semence.

En présence de Frédéric ALLAIRE, président JA Nièvre, Damien REMOND, président du CCJA - MOULINS-ENGILBERT a égrené le palmarès.

<u>Charrue</u>: premier: Marc ROUX, deuxième: Thomas GOULOT, troisième: Daniel CONTANT.

<u>Brabant</u>: premier: Damien REMOND, deuxième: Frédéric ALLAIRE, troisième: Geoffrey MOURON, quatrième: Baptiste CAMUSAT, cinquième: Romain LORRE, sixième: Nicolas MARTIN, septième: Emmanuel LORRE, huitième: Luc LAPORTE.



Comme le veut la tradition, la commune de Sermages a offert le vin d'honneur aux jeunes et moins jeunes.

Puis, les "J.A", comme on les appelle dans le métier, ont servi un bon repas dans la convivialité et la bonne humeur.



Vie communale

LES CROQUEURS DE POMMES

Les bénévoles de l'association Les Croqueurs de Pommes étaient présents le mercredi 21 juillet dernier à Sermages pour la deuxième taille de l'année des arbres fruitiers du verger conservatoire de la commune.

Le Président de l'association s'est livré à ce travail de taille assisté de trois bénévoles, mais a néanmoins regretté qu'il n'y ait qu'une seule personne de la commune présente. Il a rappelé que son association répondrait toujours présente pour donner des conseils, expliquer, répondre aux questions, montrer... mais qu'elle ne se substituait pas pour autant à la commune pour ce travail de taille.

L'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions et sous un soleil de plomb! Nos pommiers sont en bonne santé et la pousse de cette année a été importante. Par contre, la récolte de fruits sera très limitée en raison des fortes gelées de début de printemps.

Téléth<u>i</u>n

TELETHON 2021

Le Téléthon 2021 se déroulera les 3 et 4 décembre. C'est SOPRANO qui sera parrain de cette manifestation annuelle. Le thème retenu sera "Lumière sur le Téléthon". A ce jour, beaucoup d'associations se sont déjà annoncées en préparant des marches aux flambeaux, des tournois sportifs dans le noir, des lâchers de lanternes, mais aussi des repas de grands chefs étoilés, des ventes de bougies, ou encore l'organisation d'activités pour produire collectivement de l'énergie et illuminer un bâtiment ou une animation...

Beaucoup d'idées diverses et variées émergent pour mettre en lumière le Téléthon 2021 et participer à cette grande fête solidaire au service de la lutte contre les maladies rares.

Quant à Sermages, nous resterons traditionnels en préparant nos soupes et confitures!

Rendez-vous place du Champ de Foire le samedi 3 décembre à 9h. Si vous souhaitez connaître la liste des soupes et confitures, merci de vous adresser, par mail, à <u>amandine.ricci@laposte.net</u>

Soyez encore patients, la liste n'est pas encore définie.

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Comme nous vous l'avions annoncé, le recensement 2021, en raison de la crise sanitaire, sera reporté en 2022. Il se déroulera plus exactement du 20 janvier au 19 février 2022.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit, également, des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Notre commune a recruté Ghislaine DARD pour effectuer la mission d'agent recenseur.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires « papier », une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Après la collecte, la mairie envoie les questionnaires « papier » à la direction régionale de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), les réponses par internet, quant à elles, arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Merci de réserver le meilleur accueil à Ghislaine.

Vie communale

Dossier adressage

Depuis le printemps, le dossier adressage a bien avancé et se trouve maintenant quasiment en phase de finalisation.

Notre partenaire, La Poste, nous a adressé le résultat de notre travail de dénomination et de numérotation des voies de notre commune sous la forme d'un fichier mentionnant pour chaque administré l'ancienne et la nouvelle adresse.

Après avoir été dûment vérifié par nos soins ce fichier recensant l'ensemble des nouvelles voies a fait l'objet d'une délibération validée par le Conseil Municipal qui s'est tenu le 29 septembre 2021.

Dès les formalités d'enregistrement effectuées, cette délibération sera envoyée à La Poste qui pourra ainsi procéder à la validation définitive des nouvelles adresses.

Chaque Sermageois recevra dans les semaines à venir une lettre l'informant de sa nouvelle dénomination de voie et de la numérotation de son habitation. Un guide sera joint à ce courrier afin de vous aider dans les démarches administratives liées à un changement d'adresse.

Des sportifs motivés

Orlane DORIDOT a commencé les cours le jeudi soir. Trois séances sont prévues : la gym douce, la zumba/step et le jump. Et nos sportifs sont bien courageux !

Au son de musiques très entraînantes, Orlane donne le rythme. Les exercices sont parfois simples, parfois plus compliqués, mais ils sont toujours faits dans la bonne humeur!

Le jeudi soir, ce n'est pas moins d'une trentaine de sportifs que la salle socioculturelle reçoit.

L'engouement est tel que les cours de zumba/step et de jump sont complets. En revanche, il reste des places disponibles pour la gym douce, alors n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Orlane.

Nous souhaitons bon sport aux sermageois et non sermageois!





Pour contacter Orlane: 06.67.66.21.87

Vie communale

TURTLES PIZZA

Depuis le 11 septembre et, désormais, tous les samedis soirs, le food truck "TURTLES PIZZA" est stationné sur le parking à proximité de l'abribus de 17 h à 20 h ou 21 h selon la fréquentation pour vous proposer une multitude de mets.

Au menu : PIZZAS : Fromage, Jambon, Napolitaine, Reine, Orientale, 4 Fromages, Gauloise, Savoyarde, Merguez, Bolognaise, Poulet, Flamenkuche, Campagnarde, Anglaise, L'Olympienne, Végétarienne, Avoriaz, Bourguignonne, Montbéliarde, Deux saumons.

Mais aussi PANINIS : Jambon Mozza, Poulet Mozza, 3 Fromages, Merguez Chorizo, Viande hachée, Saumon

Et encore : BURGERS : Petit Burger, Burger simple, Double Burger, Triple Burger, Quadruple Burger, Burger Reblochon, Burger Roquefort, Burger Chèvre.

Précisions : ces mets ne pourront pas être accompagnés de frites à Sermages car le groupe n'est pas assez puissant. Règlements en espèces ou chèques uniquement. Réservations souhaitées au 06/10/13/57/66.



Territoire Zéro Chômeur



Un bilan plein d'espoir!

Le 1er septembre 2021 s'est tenue l'assemblée générale de l'association « Comité local de l'emploi du bassin de vie de Moulins Engilbert » intervenant en faveur de l'emploi des chômeurs de longue durée sur notre territoire (présentation dans le Sermageois n°129). Cette dernière s'est organisée depuis sa création. Des groupes de travail ont été créés sous l'impulsion du bureau et du Pays Nivernais Morvan afin de répondre au mieux aux besoins locaux. Ainsi la candidature par « grappe » déposée par le Pays et regroupant 6 territoires devrait aboutir à la création de 6 Entreprises à But d'Emploi (EBE) dans l'année 2021. Localement, un bâtiment est désormais mis à disposition de cette association au 4 bis avenue de la gare à Moulins Engilbert permettant ainsi d'identifier un lieu dédié pour la population concernée.

Encore une fois, longue vie à cette initiative et à bas le chômage!

Plus de renseignements sur https://www.tzcld.fr/ et https://paysnivernaismorvan.fr/territoire-zero-chomeur



Sud Morvan en Scène

L'association SMS organise la reprise de ses activités.

Le lundi 27 septembre 2021, les membres du conseil d'administration de l'association SMS se sont réunis autour de Dominique STRIESKA, maire, et de François BOUCHOUX, président de l'association.

Cette réunion devait commencer par un hommage aux personnes disparues au cours de cette période difficile. Pour poursuivre, il était annoncé qu'aucune activité ne pouvait reprendre sans rendre obligatoire le pass sanitaire.

Ainsi, la boîte à idées lancée par le président devait faire émerger un certain nombre de projets ambitieux :

- la reprise des veillées tous les 15 jours, les jeudis soirs (musique, danse, jeux),
- la reprise des cours de vielle,
- la mise en place de cours d'accordéon diatonique,
- la mise en place d'ateliers créatifs afin de concevoir des objets de décoration,
- la conception et la réalisation d'un four à pain collectif,
- la mise en place d'un atelier mécanique et rénovation.

Ces projets restent à affiner et à caler dans les jours prochains.

François BOUCHOUX, président de SMS

Nouveaux arrivants

ACCUEIL DES NOUVELLES POPULATIONS - OFFRES LOCATIVES (Communauté de communes BAZOIS LOIRE MORVAN)

La communauté de communes BAZOIS LOIRE MORVAN continue son engagement dans une politique volontariste en ce qui concerne l'accueil des nouveaux habitants sur son territoire.

Aussi, si c'est votre cas et que vous venez de vous installer à Sermages, n'hésitez pas à venir remplir le "formulaire à destination des nouveaux arrivants" à la mairie. Nous nous chargerons de le transmettre à la communauté de communes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que les offres locatives - celles des collectivités comme celles des particuliers- peuvent être renseignées sur <u>la plateforme logements</u> de la <u>CCBLM récemment améliorée</u>. Vous pouvez ainsi transmettre les offres de logement, ou bien les transmettre aux Maisons France Services la plus proche de chez vous afin que la communauté de communes puisse en alimenter sa plateforme. Lucile MARLOT, agent de développement chargée de l'accueil des nouvelles populations et du numérique à la communauté de communes, vous invite aussi à en parler aux des habitants qui souhaiteraient davantage valoriser leur(s) bien(s).

La nouvelle version du site permet de rajouter des photos des offres à valoriser, ceci afin d'améliorer la visibilité des annonces.

Lucille MARLOT (<u>l.marlot@bazoisloiremorvan.fr</u>) est à votre disposition pour toute question complémentaire.

Comment contacter la gendarmerie?

Pour toutes les situations urgentes, un seul réflexe, composer le 17.

Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte, etc...: contacter la Communauté de Brigades de CHATEAU CHINON par téléphone au 03 86 85 02 17 ou par mail <u>cob.chateau-chinon-ville@gendarmerie.interieur.gouv.fr</u>.

Pour tout besoin non urgent (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention, ...), la Brigade Numérique répond 24h/24 et 7j/7 par messagerie instantanée. Elle est accessible par les canaux suivants :

- via un chat sur la page www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique
- via Facebook https://www.facebook.com/BrigadeNumeriqueGendarmerie
- via les mes messages privés Twitter (@gendarmerie)

Sauf urgence, pour les victimes/témoins de violences sexuelles ou sexistes (VSS), vous pouvez le signaler ici : https://www.service-puplic.fr/cmi







Víctime et/ou témoin de violence

Les violences domestiques envers les femmes et les enfants sont de plus en plus nombreuses. Nous en entendons de plus en plus parler, et la crise sanitaire n'a pas aidé les victimes.

Que vous soyez victime ou témoin, une aide est possible. Vous n'êtes pas seul(e).

- En cas d'urgence composer le 17 pour contacter la police ou la gendarmerie. Si vous ne pouvez pas appeler, envoyer un SMS au 114, un numéro gratuit qui vous mettra en contact avec les services de secours.
- Composer le <u>3919</u> pour recevoir de l'aide anonymement et gratuitement.
 - Plateforme de signalement en ligne <u>www.arretonslesviolences.fr</u> ou <u>www.service-public.fr</u> pour orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter une prise en charge sociale et/ou psychologique.
 - 115 Composer le 115 (Samu Social) pour obtenir un hébergement d'urgence.
 - Composer le 119 si vous êtes témoin, même auditif, de violences commises sur un enfant. Cela vaut également pour les enfants et les adolescents en situation de risque pour eux, même pour un autre enfant qu'ils connaissent.



Agenda des Manifestations

OCTOBRE ROSE



Dimanche 17 octobre à Vandenesse

Une marche de 12-15km à partir de 9h ou une marche de 5-7km à partir de 10h. Pique-nique tiré du sac. Participation 2€. Pass Sanitaire obligatoire.

Samedi 30 octobre à la salle socioculturelle de Sermages

Séance d'autopalpation afin de prévenir le cancer du sein, en présence de Mme GUYOT, présidente de la Ligue contre le Cancer de La Nièvre. De 10h à 16h. Pass Sanitaire obligatoire.

Pour plus de renseignements : 07 70 54 71 17



CONCERT VENTS D'EST VENTS D'OUEST

<u>Dimanche 7 novembre à 16h à la salle socioculturelle de Sermages</u> Réservation fortement recommandée au 06 49 57 29 12. Pass sanitaire obligatoire. Libre participation aux frais.

COMMEMORATION 11 NOVEMBRE



9h au monument aux morts à Maux 10h45 au monument aux morts à Sermages 11h30 au monument aux morts à Moulins Engilbert Vin d'honneur à la mairie de Moulins-Engilbert offert par la municipalité.

ine de Modinis-Enghoert offert par la municipa



Les P'tits Buissonniers organisent un concours de belote et un repas le samedi 27 novembre à la salle socioculturelle.

Concours de belote et repas

Plus de précisions seront données par l'association.





Rendez-vous sur le champs de foire de Moulins Engilbert pour la vente des soupes et des confitures du CCAS de Sermages à partir de 9h. Possibilité de réserver les soupes auprès des membres du CCAS.

<u>NOËL DES ENFANTS</u>



Retour de l'arbre de Noël le dimanche 19 décembre à partir de 15h en présentiel. Le Père Noël glissera un petit mot dans vos boîtes aux lettres pour vous donner des précisions.

RECENSEMENT 2022



Le recensement aura lieu entre le 20 janvier et le 19 février 2022. Mme DARD Ghislaine est l'agent recenseur de Sermages et passera chez vous vous recenser.

ATTENTION

Nous ne pouvons pas actuellement vous confirmer la tenue de ces manifestations. En effet, elles peuvent être annulées à tout moment en raison de la situation sanitaire.









Décès de M GIRARD Guy le 30 juillet 2021 à l'âge de 83 ans. La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.



Décès de M MARCEAU Philippe le 1^{er} août 2021 à l'âge de 62 ans. La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.



Décès de Mme LORIOT Christiane le 15 août 2021 à l'âge de 97 ans. La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.



Une famille sermageoise recherche un bureau pour un enfant de 6 ans ainsi qu'un meuble de rangement genre bibliothèque. Si vous possédez ce type d'ameublement et que vous souhaitez le donner, merci de vous adresser à la mairie qui transmettra. Téléphone mairie : 03/86/84/24/21 aux heures d'ouverture ou par mail : sermages58@wanadoo.fr



Si vous désirez recevoir par mail les informations diverses sur la vie du territoire, merci d'envoyer vos coordonnées à l'adresse suivante : sermages58@orange.fr



Le sermageois est actuellement distribué dans vos boîtes aux lettres. Une version numérique gratuite vous est également proposée. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en mairie ou en faire la demande à l'adresse suivante : sermages 58@orange.fr.



Les personnes qui le désirent ont la possibilité de recevoir la newsletter de l'Office de Tourisme. Vous pouvez vous inscrire à la mairie ou en faire la demande à l'adresse suivante : e.soyer@bazoisloiremorvan.fr.



CCAS à votre service :

Pour vos petits travaux ou entretiens extérieurs, inscrivez-vous directement auprès de la secrétaire de mairie



Remerciements

Pour les dons au profit du CCAS : 1 479 € du maire et des adjoints Pour les dons occasionnels de livres et revues pour la bibliothèque.

Pour les dons de pots de confiture, pour le Téléthon.

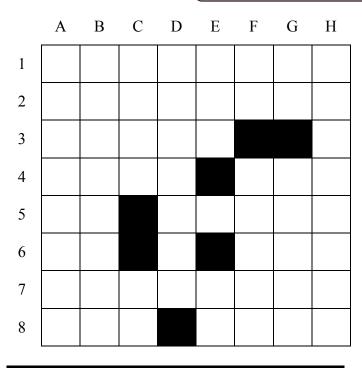
Pour les dons de livres pour la bibliothèque.



N'oubliez pas de :

- Jeter vos appareils électriques ou électroniques dans le conteneur à la mairie (rasoirs, téléphones, jouets à piles...)
- Retirer votre carte d'accès à la déchetterie ainsi que les sacs roses et jaunes aux normes de la collecte, disponibles en mairie.
- Bien trier vos déchets et ne poser vos sacs poubelles qu'aux points de collecte.

POUR SE DISTRAIRE

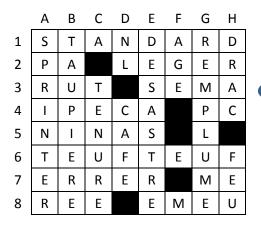


7	6			5				8
	1	4					6	3
	5							9
			1			9	3	
9			8					
		1	2		4			
		8			3	6	2	
	9			8				
		7						

Citation:

On ne sait plus ce que c'est l'obscurité. A force de vouloir faire la lumière sur tout, on ne distingue plus rien!

Raymond DEVOS



Solutions du n°129

Horizontalement :

- 1 –Provenances.
- 2 –Solidarise par serrage.
- 3 Arbuste aux grappes de fleurs odorantes.
- 4 -De même. Partie du corps.
- 5 –Instrument de dessinateur. Effluve.
- 6 Article ibérique. On le dit sélectif.
- 7 Embauchas.
- 8 -Lettre de l'alphabet grec. Mets bas.

Verticalement:

- A Appose une marque sur un timbre.
- B -Petit passereau.
- C –Mille-pattes. Pronom.
- D-Empreint de charme, de sensualité et d'éclat.
- E –Ile grecque. Ultraviolet.
- F Abréviation négative par S.M.S. Adjectif démonstratif.
- G Préposition. Chaîne de montagnes de Russie.
- H -Rassure.

Blagues:

Une mère à sa fille :

Tu sais, les hommes c'est comme la neige. On ne sait pas combien de centimètres on aura, ni combien de temps ça durera!

On ne dit pas....., on dit

On ne dit pas Miossec, mais bien abrité! On ne dit pas le bouclier, mais le mari de la chèvre est attaché!

On ne dit pas Marigot, mais vas-y Marie!
On ne dit pas espèce de vieille sorcière décérébrée, tu ne perds rien pour attendre, mais « Oh belle maman, quelle bonne surprise »!

9	4	7	1	3	2	8	5	6
8	6	1	5	7	9	4	2	3
3	5	2	4	6	8	7	9	1
6	1	4	2	5	7	3	8	9
5	8	3	9	1	4	6	7	2
2	7	9	3	8	6	1	4	5
7	3	8	6	9	5	2	1	4
4	9	6	8	2	1	5	3	7
1	2	5	7	4	3	9	6	8